Corrigé – Brevet 2021 – histoire-géographie-EMC – Métropole

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

1. Les espaces de faible densité rencontrent plusieurs difficultés. D'abord, les territoires les plus isolés « souffrent d'un déficit de services de plus en plus préoccupant » : l'accès aux soins est difficile, d'où l'expression de « désert médical ». Ensuite, ils sont touchés par la « fracture numérique », c'est-à-dire un accès limité à Internet et à la téléphonie mobile, qui « renforce l'isolement ». On peut aussi citer le vieillissement de la population et la « précarité économique et sociale » de certains habitants.

2. Le passage suivant montre que l'accessibilité est un enjeu majeur : « L'accès aux soins, [. . .] à l'éducation, à la culture, à l'administration et même aux services du quotidien (alimentation, bureau de poste, etc.) est de plus en plus difficile dans certains territoires peu ou très peu denses situés à l'écart des aires urbaines et des liaisons rapides. » Le texte oppose ces territoires isolés à ceux « situés à proximité des grandes villes ou des villes moyennes », qui « bénéficient d'un accès convenable aux services élémentaires ».

3. Le tourisme dynamise les territoires ruraux car ceux-ci sont désormais vus comme des « espaces de nature et d'authentique », ce qui entraîne le développement du « tourisme vert ». Cette activité attire des visiteurs et des habitants temporaires : elle se traduit par « la multiplication des résidences secondaires et des hébergements en gîtes ruraux ou à la ferme » et par « la création d'infrastructures légères (sentiers de randonnée, écomusées, etc.) ». Elle crée donc des emplois et des revenus sur place. Elle soutient aussi l'économie locale, car « la mise en tourisme permet aussi le maintien ou le développement d'autres activités : artisanat, productions agricoles, etc. ». Les touristes achètent les produits locaux, ce qui aide les agriculteurs et les artisans à rester dans ces territoires, et leur présence contribue au maintien des commerces et des services.

4. L'objectif des auteurs est de **faire la promotion touristique du Haut-Jura** pour attirer des visiteurs. Le document est un extrait d'un guide touristique, réalisé par les « Offices de Tourisme du Haut-Jura », dont le rôle est de faire venir des touristes. Le titre « Vous allez aimer » s'adresse directement au lecteur pour lui donner envie de venir. Le document énumère les attraits du territoire, mis en valeur en couleur verte : « villages de montagne authentiques », « activités nordiques », « Parc naturel régional du Haut-Jura », « la cité médiévale de Nozeroy », « caves d'affinage de Comté ». Enfin, trois photographies valorisent le territoire : un repas de spécialités sur une table conviviale, une grande demeure ancienne et un paysage de montagne verdoyant avec un lac et des forêts de sapins.

5. Les espaces de faible densité disposent de nombreux atouts qui les rendent attractifs aujourd'hui.

Leur premier atout est un **cadre de vie naturel et préservé**. Le document 1 explique qu'ils sont vus comme des « espaces de nature et d'authentique », préservés « de l'artificialisation ». Le Haut-Jura met ainsi en avant le « Parc naturel régional du Haut-Jura », la « pleine nature », les « grands espaces » des Hautes-Combes et « La Haute Vallée de la Saine (site naturel protégé) ». Ce cadre permet de pratiquer des activités de loisirs : randonnée, « activités nordiques » l'hiver dans des « stations familiales et conviviales », comme la « Station des Rousses labellisée flocon vert ».

Ils possèdent aussi un **patrimoine et des productions de qualité**. Le Haut-Jura valorise ses « villages de montagne authentiques » et « la cité médiévale de Nozeroy », ses « savoir-faire d'excellence Made in Jura artisanaux et industriels (lunette, jouet, bois,. . .) », Saint-Claude, « capitale de la pipe et du diamant », et ses fromages, le Comté et le Morbier, affinés dans les « caves d'affinage de Comté du Fort des Rousses ». Comme

le souligne le document 1, le tourisme permet le « maintien ou le développement » de l'artisanat et des « productions agricoles ».

Ces atouts attirent des **touristes** (résidences secondaires, gîtes) mais aussi de **nouveaux habitants** : des citadins en quête de calme et de nature, des retraités, des personnes qui peuvent télétravailler. Certains territoires profitent aussi de leur position : le Haut-Jura est « frontalier avec la Suisse », où beaucoup d'habitants vont travailler. Cette attractivité reste toutefois limitée par le manque de services et la « fracture numérique » dans les espaces les plus isolés.

> ⚠ **Piège.** À la question 4, ne te contente pas de répondre « attirer les touristes » : la consigne dit « Justifiez votre réponse ». Il faut prouver ton idée avec la nature du document (un guide touristique), ses auteurs (les offices de tourisme), le titre « Vous allez aimer » et les photographies.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Deux blocs qui s'opposent par leurs idées et leurs alliances ; II. Des crises graves et des guerres indirectes ; III. Une rivalité dans tous les domaines, jusqu'à la fin de la guerre froide.

> Après la Seconde Guerre mondiale, les deux grands vainqueurs, les États-Unis et l'URSS, deviennent des superpuissances rivales. De 1947 à 1991, le monde est divisé en deux blocs : c'est la guerre froide. Comment ces deux blocs s'affrontent-ils sans jamais se faire directement la guerre ?
>
> L'affrontement est d'abord idéologique. En 1947, la doctrine Truman propose de contenir l'expansion du communisme, tandis que la doctrine Jdanov dénonce l'« impérialisme » américain. Le bloc de l'Ouest, capitaliste et démocratique, se forme autour des États-Unis grâce au plan Marshall (1947) et à l'OTAN (1949). Le bloc de l'Est, communiste, se forme autour de l'URSS, qui impose des démocraties populaires en Europe de l'Est et crée le pacte de Varsovie en 1955.
>
> Les deux blocs s'opposent ensuite lors de crises graves. Berlin en est le symbole : en 1948-1949, Staline impose le blocus de Berlin-Ouest, que les Américains contournent par un pont aérien ; en 1961, la RDA construit le mur de Berlin. En octobre 1962, l'installation de missiles soviétiques à Cuba fait craindre une guerre nucléaire, jusqu'à ce que Khrouchtchev accepte de les retirer. Comme les deux Grands possèdent l'arme nucléaire, une guerre directe serait trop dangereuse : ils s'affrontent de manière indirecte, par exemple pendant la guerre de Corée (1950-1953), la guerre du Vietnam ou la guerre d'Afghanistan (1979-1989).
>
> Enfin, la rivalité touche tous les domaines : propagande, course aux armements, conquête spatiale (lancement de Spoutnik par l'URSS en 1957, premiers pas d'un Américain sur la Lune en 1969) et même le sport, lors des Jeux olympiques.
>
> Ainsi, les deux blocs s'affrontent sur tous les terrains sauf celui d'une guerre directe. La guerre froide prend fin avec la chute du mur de Berlin en 1989, puis la disparition de l'URSS en 1991.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande « comment » les blocs s'affrontent : classe tes exemples par **formes d'affrontement** (idéologie et alliances, crises, guerres indirectes, course aux armements et à l'espace) plutôt que de raconter la guerre froide année par année. Berlin et Cuba sont les deux exemples incontournables.

2. Frise chronologique (annexe)

1- Années à écrire dans les cadres, puis à relier par un trait à l'année correspondante sur la frise (graduée de 1945 à 2005, une graduation par an) :

- Les traités de Rome : **1957** ;
- La chute du mur de Berlin : **1989** ;
- L'indépendance de l'Algérie : **1962**.

2- La guerre froide est une **période** : on la représente par une **bande colorée (ou un rectangle hachuré)** le long de la frise, de **1947** (doctrines Truman et Jdanov) à **1991** (disparition de l'URSS), avec la mention « Guerre froide » et les deux dates écrites aux extrémités.

3- On écrit dans le cadre vide un évènement de la seconde moitié du XX^{e} siècle, puis on le relie à son année sur la frise. Exemples possibles (un seul suffit) :

- **1958** : naissance de la V^{e} République ;
- **1974** : majorité civile et droit de vote abaissés à 18 ans ;
- **1981** : abolition de la peine de mort en France ;
- **1992** : traité de Maastricht, qui crée l'Union européenne.

> ⚠ **Piège.** Pour la guerre froide, la consigne insiste : indique **bien** la date de début et la date de fin. Une bande sans les années 1947 et 1991 écrites lisiblement perd des points. N'utilise pas pour la question 3 un évènement déjà présent sur la frise.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Le Conseil municipal des enfants a été créé en 1993 par le Conseil municipal de la ville « pour l'aider en proposant des idées et des projets qui pourront être réalisés avec l'aide des services compétents de la mairie ». Son objectif est donc de faire participer les enfants à la vie de leur commune. Il leur permet aussi d'apprendre la démocratie et la citoyenneté : les élèves de CM2 « élisent tous les ans les Conseillers municipaux enfants qui les représentent auprès de la commune ».

2. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) « instruit les demandes de RSA » pour les personnes en situation précaire et « se charge de leur accompagnement social ». (On peut aussi citer : il permet aux personnes âgées « d'accéder aux soins en résidences ou à domicile » et leur propose un programme de loisirs.)

3. Les missions du CCAS mettent en application les valeurs d'**égalité** et de **fraternité**. L'égalité, car le CCAS aide les personnes les plus fragiles à « bénéficier immédiatement de ses droits » : il réduit les inégalités en permettant à chacun d'avoir un « niveau minimum de revenu » grâce au RSA et d'accéder aux soins, quelle que soit sa situation. La fraternité (ou solidarité), car la commune vient en aide aux personnes en « situation de précarité ou de grande difficulté sociale » et aux personnes âgées, qu'elle accompagne et à qui elle propose des animations pour rompre leur isolement.

Ces missions appliquent aussi un **principe** inscrit dans l'article premier de la Constitution de la V^{e} République (document 2) : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et **sociale** ». Une République sociale protège ses citoyens contre les difficultés de la vie et garantit à tous un minimum de ressources et l'accès aux soins : c'est exactement le rôle du CCAS.

4. *Texte rédigé (sans nom ni signature). Exemple avec la valeur de fraternité.*

> En tant que membre du conseil municipal des jeunes, j'ai choisi de faire vivre la fraternité, l'une des trois valeurs de la devise de la République. La fraternité, c'est le lien de solidarité qui unit tous les citoyens et qui pousse à aider ceux qui sont en difficulté.
>
> Je propose d'abord d'organiser, deux fois par an, une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène devant les supermarchés de la commune, avec les jeunes volontaires. Les dons seraient remis au centre communal d'action sociale, qui les distribuerait aux familles en situation de précarité.

> Ensuite, je souhaite créer des rencontres entre les générations : des jeunes rendraient visite, chaque mois, aux résidents de la maison de retraite pour partager des jeux, des lectures ou un goûter. Cela permettrait de lutter contre l'isolement des personnes âgées.
>
> Enfin, je propose de mettre en place un soutien scolaire gratuit entre élèves à la médiathèque : les plus âgés aideraient les plus jeunes à faire leurs devoirs. Cette action ferait aussi vivre l'égalité des chances.
>
> Grâce à ces actions simples, chacun pourrait agir concrètement pour que personne ne soit laissé de côté dans notre commune.

> 💡 **Astuce.** Tu peux choisir une autre valeur (liberté, égalité) ou un principe (laïcité, démocratie). L'essentiel : **nommer et définir** la valeur ou le principe, puis proposer **au moins deux actions concrètes et réalisables** à l'échelle de la commune, en te plaçant dans le rôle de conseiller municipal des jeunes. Ne signe pas.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 40 minutes pour la géographie, 50 minutes pour l'exercice 2 (dont 35 pour le développement construit, noté sur 14 points) et 25 minutes pour l'EMC, et garde 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 7 (la frise de 1945 à 2005) est à rendre avec la copie : complète-la au fur et à mesure et n'y écris pas ton nom.

En géographie, les questions 1 et 2 demandent de « relever » : recopie exactement les mots du texte entre guillemets. La question 5 est la plus longue : organise-la en deux ou trois paragraphes (nature, patrimoine et productions, nouveaux habitants) en citant les **deux** documents, puis ajoute tes connaissances sur l'attractivité des espaces ruraux.

En EMC, la question 3 attend à la fois une ou des **valeurs** (égalité, fraternité) et un **principe** (la République sociale, lu dans l'article premier de la Constitution) : ne confonds pas les deux. À la question 4, des actions précises et réalistes valent plus que de grandes déclarations.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).